

Dans le cadre du programme économique, le ministre des Finances annonce de nouvelles mesures qui font suite à la déclaration de M. Andras

Limiter la hausse du prix de l'énergie, aider davantage les personnes âgées dans le besoin et modifier sensiblement les prestations et avantages liés aux enfants à charge, telles sont les nouvelles mesures annoncées le 24 août par M. Jean Chrétien, ministre des Finances, à la suite de la déclaration faite par M. Andras.

Prix du pétrole et du gaz

"Nous proposons maintenant que, quelle que soit l'évolution des prix aux États-Unis, le prix intérieur du pétrole brut n'augmente pas au Canada en janvier prochain... Nous pensons qu'un répit est maintenant souhaitable dans la hausse des prix intérieurs vers le niveau international. Nous nous attendons cependant à ce que la situation future permette aux prix de reprendre leur mouvement..."

"Nous sommes d'avis qu'un rapport fixe entre le prix du pétrole brut et celui du gaz ne donne pas à ce dernier la souplesse voulue, dans la fixation des prix, pour accroître son marché actuel et se créer de nouveaux débouchés au Canada. Nous proposerons, dans nos discussions avec l'Alberta, qu'à compter du 1er janvier 1979 on laisse le prix du gaz naturel se fixer au niveau approprié sur le marché, dans des limites convenues..."

"L'augmentation d'un dollar le baril de pétrole brut, intervenue en juillet dernier, ne fera pas sentir ses effets avant la fin du mois sur les consommateurs d'essence. Pour compenser cette hausse, nous abaisserons immédiatement de 10 à 7¢ par gallon la taxe d'accise spéciale sur l'essence qui s'applique aux fabricants et aux importateurs... Il nous en coûtera, sous forme de manque à gagner, environ \$165 millions pour un an..."

Aide aux personnes âgées

"Le gouvernement, en réorientant ses priorités sociales, désire accroître les prestations aux personnes âgées. Nous proposons donc d'accroître de \$20 le paiement fait chaque mois aux bénéficiaires actuels du Supplément du revenu garanti, qu'il s'agisse d'un couple ou d'une personne seule..."

Prestations liées aux enfants à charge

"Nous nous proposons de ramener à \$20 par mois l'allocation familiale fédérale de base à partir de janvier 1979. Les provinces garderont le droit de modifier les prestations à leurs résidents en fonction de l'âge et du rang des enfants."

"Nous proposons également de supprimer le crédit d'impôt actuel de \$50 par enfant et de ramener l'exemption fiscale offerte pour les enfants de 16 et 17 ans à \$460, niveau actuellement prévu pour les enfants de moins de 16 ans..."

"Ces mesures permettront au gouvernement d'instaurer un nouveau crédit d'impôt à l'intention des familles à revenu modique ou moyen, y compris celles qui ne gagnent pas assez pour payer des impôts. Le crédit sera de \$200 par an et par enfant donnant droit aux allocations familiales..."

"Le nouveau crédit s'appliquera intégralement jusqu'à \$18 000 de revenu familial. Ensuite, il sera réduit de 5 p.c. de la différence entre le revenu familial et \$18 000..."

"Prises dans leur ensemble, les propositions relatives au Supplément du revenu garanti et aux prestations familiales réduiront les dépenses fédérales de \$400 millions et les recettes de \$655 millions."

"Au cours des deux prochaines semaines, le gouvernement fera connaître les détails de ses propositions sur l'assurance-chômage. Nous présenterons aussi nos programmes de création d'emplois, d'investissement et de développement industriel..."

"Je compte faire le point, à cette occasion, sur la situation économique générale, puisque nous disposerons alors des statistiques des comptes nationaux pour le deuxième trimestre. La croissance réelle sera probablement d'environ 1 p.c. pour ce trimestre, ce qui représenterait une nette amélioration par rapport aux trois premiers mois de l'année. Les indicateurs disponibles pour les mois suivants laissent prévoir le maintien de cette tendance favorable..."

Conférence sur le droit de la mer

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, co-dirige avec M. Otto Lang, ministre de la Justice et ministre des Transports, et avec M. Roméo LeBlanc, ministre des Pêches et de l'Environnement, la délégation du Canada aux travaux de la septième session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. La Conférence se tient à New York du 21 août au 15 septembre. M. J. Alan Beesley, haut-commissaire du Canada en Australie, est le chef adjoint de la délégation.

Cette courte session complète les travaux entrepris à Genève au printemps dernier et marque une étape cruciale dans la rédaction d'une nouvelle convention des océans. La dernière session a en effet permis de réaliser des progrès importants notamment sur la question de l'exploitation des grands fonds marins. Dans le domaine de la pêche, un texte amélioré a été accepté à Genève sur la conservation et la capture des espèces anadromes, et la Conférence a semblé plus près que jamais d'un compromis sur la question de l'accès des États sans littoral et géographique-ment désavantagés à l'excédent des ressources biologiques des zones économiques des États côtiers de leurs régions et sous-régions. Les participants reconnaissent que cette dernière question est cependant étroitement liée à celle de la définition du rebord externe de la marge continentale. Les discussions qui ont progressé à Genève sur d'autres questions, telles la protection du milieu marin, la délimitation des frontières maritimes et le règlement des différends, se poursuivent aussi à New York.

Ces progrès substantiels, ajoutés aux résultats acquis lors des sessions précédentes (la mer territoriale de 12 milles, la zone de pêche de 200 milles, les mesures spéciales de lutte contre la pollution dans l'Arctique), doivent encore être couchés dans une convention véritable et universellement acceptée. Mais la Conférence ne pourra adopter de convention tant qu'elle n'aura pas résolu les questions les plus difficiles, en particulier celle du régime d'exploitation des fonds marins.

Helen Vanderburg, originaire de Calgary (Alberta), a gagné le 23 août la première médaille d'or du Canada aux championnats mondiaux de natation qui se tenaient à Berlin.